

**Commune de Domecy-sur-Cure  
Département de l'Yonne  
Arrondissement d'Avallon  
Canton de Vézelay**

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de présents : 10 + 1proc  
Qui ont pris part au vote : 11

### **Extrait de délibération du Conseil Municipal**

**L'an deux mil vingt et le deux septembre** à dix-neuf heures, le conseil municipal de **DOMECY-sur-CURE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Marc PAUTET, Maire.

**Etaient présents** : Marc PAUTET, Maire, Vincent BLANCHARD, Pierre DE FERAUDY, Adjoint, Christian BERTHIER, Violaine Pujol-Rolland, Jean-Luc VAN-DORPE, Pierre-Etienne BREGUET, Richard THOUARD, Evelyne BAILLEUX et Sylvie JUNG, conseillers.

**Absente excusée** : Noëlle RAUSCENT (proc.Violaine PUJO-ROLLAND).

**Secrétaire de séance** : Violaine PUJO-ROLLAND a été nommée secrétaire de séance.

#### **1-OBJET : AVIS SUR LE PROJET DU PLUi.**

Monsieur le Maire accueille M. Guillaume PAPIN et M. Didier IDES qui viennent présenter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui entre dans la phase de consultation des partenaires.

Un AVIS doit être pris par le conseil municipal concernant le projet.

Après avoir entendu M.PAPIN et M.IDES le conseil municipal :

- Décide d'émettre un **AVIS DEFAVORABLE** sur le projet PLUi tel qu'il est présenté lors de la réunion.

#### **2- OBJET : DESIGNATION D'UN SUPPLEANT A L'ASSOCIATION DES MAIRES DU GRAND SITE DU VEZELIEN.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un suppléant concernant l'Association des Maires du Grand Site du Vézélien.

Les membres du conseil municipal souhaitent mettre en place une suppléance tournante selon les compétences et connaissances de chacun.

Jean-Luc VAN-DORPE, Noëlle RAUSCENT, Vincent BLANCHARD et Pierre DE FERAUDY sont désignés suppléant à l'Association des Maires du Grand Site du Vézélien.

#### **3- DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Avallon-Vauban-Morvan.**

**Annule et remplace la délibération du 23 mai 2020.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du courrier reçu par M. le Préfet portant élection des conseillers communautaires de la commune de DOMECY-sur-CURE au sein du conseil communautaire de la communauté de communes AVALLON VEZELAY MORVAN (CAVM).

La désignation se fait dans l'ordre du tableau pour les conseiller municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire, soit dans le cas présent M. Vincent BLANCHARD.

#### **En résumé sont désignés délégué titulaire et suppléant à la CCAVM :**

Délégué titulaire CCAVM : M. Marc PAUTET

Délégué suppléant : M. Vincent BLANCHARD.

#### **4- DESIGNATION DES DELEGUES GEMAPI à la C.C.A.V.M.**

Le conseil municipal,

Vu l'exposé de M. le Maire, procède à la désignation par vote à bulletin secret d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant appelés à siéger au sein du GEMAPI :

##### **A) Délégué titulaire :**

Etait candidat : Sylvie JUNG et Pierre-Etienne BREGUET

Nombre de votants : 11

Bulletins trouvés dans l'urne : 11

Bulletins blancs, nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

**A obtenu : 8 VOIX pour Sylvie JUNG, 2 Abstentions et 1 VOIX pour Pierre-Etienne BREGUET**

<b>Sylvie JUNG</b>	<b>8 VOIX</b>
--------------------	---------------

Est élu délégué titulaire au GEMAPI, Sylvie JUNG ayant obtenu la majorité absolue.

##### **B) Délégué suppléant:**

Etait candidat : Jean-Luc VAN-DORPE

Nombre de votants : 11

Bulletins trouvés dans l'urne :

Bulletins blancs, nuls : 0

Suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

**A obtenu : 10**

<b>Jean-Luc VAN-DORPE</b>	<b>10 VOIX</b>
---------------------------	----------------

Est élu délégué suppléant au GEMAPI, Jean-Luc VAN-DORPE ayant obtenu la majorité absolue.

#### **5- DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE A LA CLETC**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire à la CLETC – Commission Locale d'évaluation des transferts de charges à la CCAVM.

M. Vincent BLANCHARD, 1<sup>ER</sup> Adjoint se porte candidat.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité des membres présents.

M. Vincent BLANCHARD est désigné délégué titulaire à la CLETC.

#### **6- DM BUDGET COMMUNE :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une décision modificative concernant le remboursement des frais de chauffage pour certains locataires. Les crédits inscrits au BP 2020 ne sont pas suffisants.

Il est nécessaire de procéder à une DM qui se présente comme suit :

- 678 : + 400.00 €
- 615231 : - 400.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte la DM à l'unanimité.

#### **7-INFOS DU MAIRE :**

- ✓ Pierre DE FERAUDY fait le point sur le dossier de l'église de Domecy.
- ✓ La poste de Cure : débat sur la possibilité de vendre le bâtiment.
- ✓ La perceptrice d'Avallon est partie et sera remplacée par M. Laurent BOUCHER.
- ✓ Abandon de domicile de Mme WEBER acté.
- ✓ Roche aux fées : Richard THOUARD va mettre des gros blocs cailloux et des panneaux seront installés.
- ✓ Les cloches de l'église de Cure ne sonnent plus normalement – à vérifier.

Séance levée à 22h00